

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réf : DCM/2017/n°31/7.1/15.06/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	25

Date de la convocation : 01-06-2017

Date de l'affichage : 08-06-2015

**OBJET :**

**BUDGET COMMUNE-  
COMPTE ADMINISTRATIF 2016**

**SEANCE DU 15 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept,

Le QUINZE JUIN à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Noémie CLAUDEL, Adjointe au Maire

**PRESENTS :** Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Cédric BONATO, Rachida BOUTEILLER, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

**Absent ayant donné procuration :**

G. TRAUJLET à J. SOLEYROL

G. BER à A. BONNET

P. MAUMEJEAN à JC CAMPOS

F. LABARUSSIAS à C. BONATO

C. BERTINI à S. ROUS

Rapporteur : J. SOLEYROL

**Absents :** O. BERTRAND, N. THEODOSE, A. JACINTO.

**Secrétaire de séance :** A. FOUREL

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-14, L 2121-21 et L 2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption des comptes administratif et de gestion
- Vu le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré
- Vu le compte de gestion de l'exercice 2016 dressé par le comptable

Il est proposé au conseil municipal :

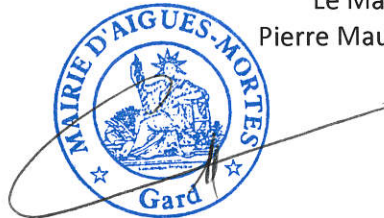
- D'APPROUVER le compte administratif 2016 qui peut se résumer comme suit :
  - Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2015): + **658 437.61 €**
    - Fonctionnement : + 1 191 817.61 €
    - Investissement : - 533 380.00 €
  - Part affectée à l'investissement : **639 668 €**
  - Résultat de l'exercice 2016 : **302 738,50 €**
    - Fonctionnement : + 496 333.95 €
    - Investissement : - 193 595.45 €
  - Résultat de clôture de l'exercice 2016 : +**321 508.11 €**
    - Fonctionnement : + 1 048 483.56 €
    - Investissement : - 726 975.45 €
- CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

**Le conseil municipal, après débat et à la majorité des voix :**

Pour: 19. Contre : 5 : C. BONATO (pro. F. LABARUSSIAS) - Rachida BOUTEILLER, Alexandra BONNET (pro. G. BER). Abstention : 1 : H. THELENE

- adopte le compte administratif 2016 de la commune

Le Maire,  
Pierre Maumejean



***Certifié exécutoire compte tenu des :***

- date de transmission à la Préfecture : 19-06-2017
- date d'affichage : 19-06-2017